

16 MAI 2023

Présentation au Bureau Municipal







RÉTROSPECTIVE

- ⇒ Lancement de l'Atlas de la Biodiversité
- ⇒ Déroulement des phases
- ⇒ Publications effectuées

RAPPEL DE L'ABC

AGIR CONTRE L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

Rétrospective des étapes d'un ABC

Les Objectifs:

- Acquérir des connaissances pour assurer la préservation de la biodiversité
- Sensibiliser et mobiliser les citoyens et acteurs locaux
- Partager une vision stratégique du territoire afin d'analyser et de comprendre les enjeux liés à la biodiversité
- Etapes réalisées: Phase 1: Synthèse Bibliographique

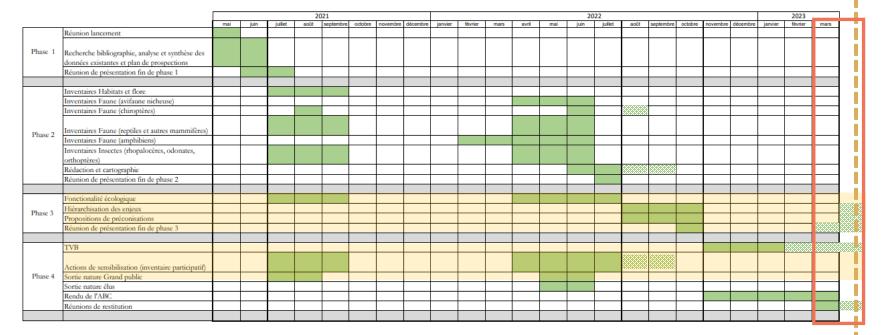
Phase 2: Réalisation des inventaires Faune /Flore

Phase 3: Définitions des enjeux, orientations et préconisations

Phase 4: Elaboration de la Trame Verte et Bleue







ENJEUX DE DEMAIN

□ Intégrer progressivement l'état des lieux de la biodiversité communale pour préparer des démarches d'urbanisme et de planification territoriale. (PLU, harmonisation des espaces publics).

Partager et valoriser les productions de l'ABC

- Mettre en place des continuités écologiques entre différents espaces.
- ⇒ Développer la reconnexion des habitants avec leur territoire
- ⇒ Restitution auprès des élus

RÉTROSPECTIVE DES ÉTAPES RÉALISÉES DANS LE CADRE DE L'ABC

PLUS DE 2 ANS DE TRAVAIL







Lancement de la **Phase 1**: **Synthèse Bibliographique**

- Identifier les connaissances disponibles
- Définir le plan de prospection

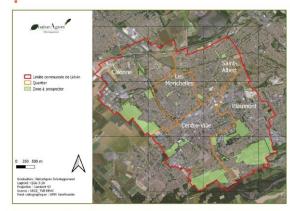


Figure 1 - Localisation des zones d'études au sein des 5 quartiers de Liévin

Lancement de l'inventaire participatif:

Hérissons



Lancement de la Phase 2

Réalisation des différents inventaires

- Habitat et Flore
- Faune (avifaune nicheuse, chiroptères, reptiles, amphibiens et autres mammifères
- Insectes (rhopalocères, odonates, orthoptères)





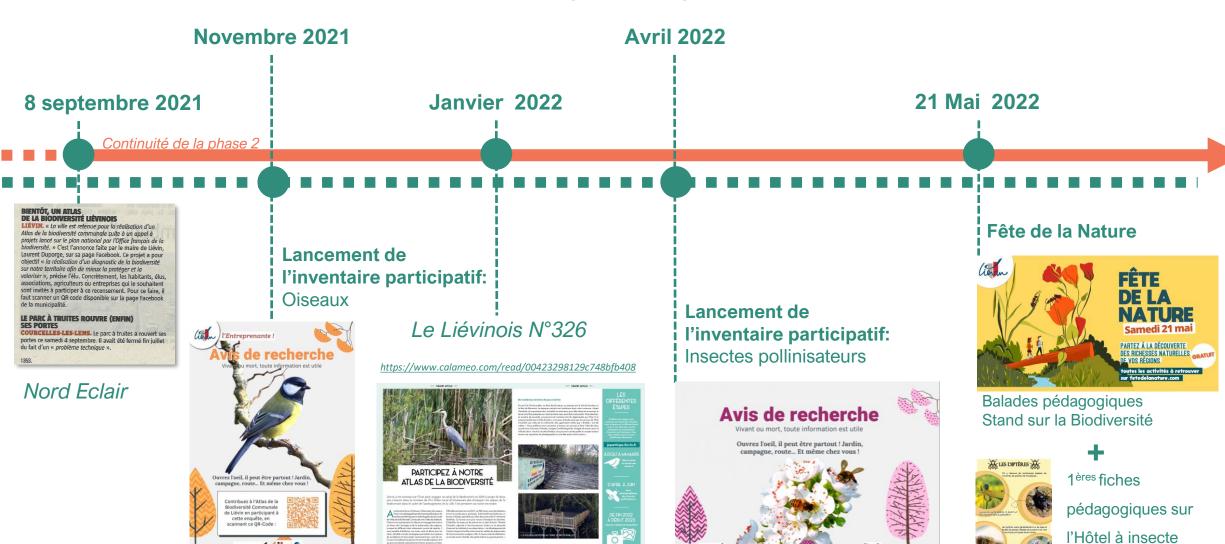
1^{ère} Sortie Nature



RAPPEL DES ÉTAPES RÉALISÉES DANS LE CADRE DE L'ABC

PLUS DE 2 ANS DE TRAVAIL

POUR PALLIER AU TEMPS DE RÉALISATION DES DIFFÉRENTS RECENSEMENTS, COMMUNICATION ET ÉVÈNEMENTS EN CONTINUE LE TEMPS DE LA PHASE 2



RAPPEL DES ÉTAPES RÉALISÉES DANS LE CADRE DE L'ABC

PLUS DE 2 ANS DE TRAVAIL



Aujourd'hui

18 avril 2023 Réunion intermédiaire de la Phase 3 et 4

Mars 2023

A venir:

COPIL restitution fin ABC Sortie présentation aux élus

27 Mai 2023

4 septembre 2022

Fin des inventaires participatifs

Le Liévinois N°344



10 octobre 2022

Présentation des résultats de la phase 2

Lancement de la Phase 3 et 4:

- Définitions des enjeux, orientations et préconisations
- Elaboration de la Trame Verte et Bleue

Publications:

- Le Liévinois N°344
- Actualisation de la page web Atlas de la biodiversité
- 20 fiches pédagogiques
- Présentation de l'association Les Naturalistes de la Gohelle



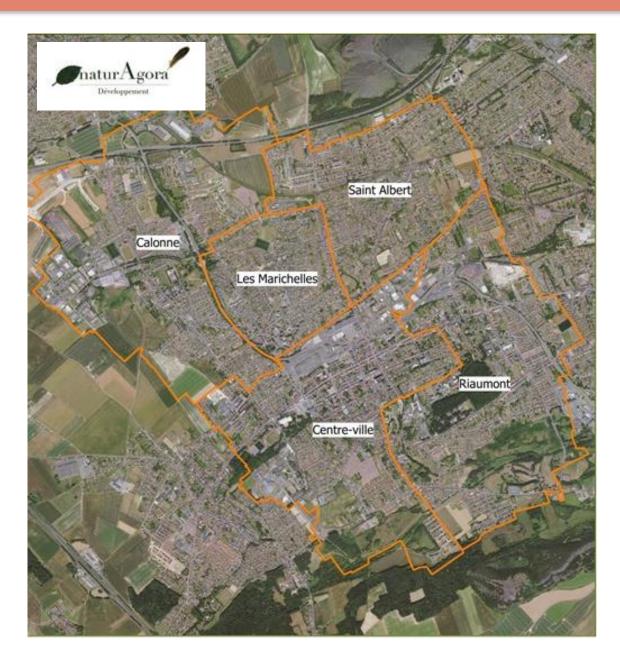
Fête de la Nature



PHASE 3

- Définitions des enjeux, orientations et préconisations
- ⇒ Répartition des fiches d'informations par quartier

RÉPARTITION DES FICHES D'INFORMATIONS PAR QUARTIER



Découpage des zones de prospection sur Liévin:

Calonne

- Ancien Terril 71/2
- Délaissé routier Nord
- Espace Territoire 62 / Salle de l'Espérance
- Tranchée de Calonne/Ancien Terril 72/5
- Parc Mazarin
- Parc du souvenir/Boisement en zone agricole

Centre-Ville

- Parc de Rollencourt
- Parc des équipages
- Friche Norsk Hydro
- Square devant le centre administratif

Les Marichelles

- Délaissés routier sud
- Pelouses François Villon
- Pelouses Marichelles sud
- Friche du futur parc de la crèche

Riaumont

- Bois de Riaumont
- Jardin public
- Parking du Louvre-Lens
- Val de Souchez
- Parc de l'Oiselet
- Espace communal longeant la Souchez rue Léon Régnier

Saint-Albert

- Stade en friche de Loos-en-Gohelle
- Bord de voie ferrée
- Pelouses rue d'Artois
- Parc avec terrain de pétanque (entre les rue Giffart et la rue Gramme)
- Terril de la Perche

Total de 25 sites de prospection

CARTOGRAPHIE DES HABITATS - ABC LIÉVIN

Cartographie des habitats-Liévin

Quartiers

Sites d'études

Code EUNIS niveau 1

C-Eaux de surface continentales

E-prairies, terrains dominés par des herbacés non graminoïdes, des mousses ou des lichens

F-Landes, fourrés et toundra

G-Boisements, forêts et autres habitats boisés

I-Habitats agricoles, horticoles et domestiques régulièrement ou récemment cultivés

J-Zones bâties sites industriels et autres habitats artificiels

Les habitats agricoles, horticoles et domestiques régulièrement ou récemment cultivés (I), représentent le plus important recouvrement sur l'ensemble des zones de prospection.

Pourcentage du recouvrement par habitats sur l'ensemble des zones de prospection

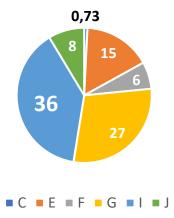


Tableau 1 - Surface et pourcentage par habitats

Code EUNIS	Surface (ha)	% de recouvrement
C-Eaux de surface continentales	1,3	0,73
E-prairies, terrains dominés par des herbacés non		
graminoïdes, des mousses ou des lichens	27,1	15
F-Landes, fourrés et toundra	11,1	6
G-Boisements, forêts et autres habitats boisés	49,1	27
I-Habitats agricoles, horticoles et domestiques		
régulièrement ou récemment cultivés	63,6	36
J-Zones bâties sites industriels et autres habitats		
artificiels	14,2	8



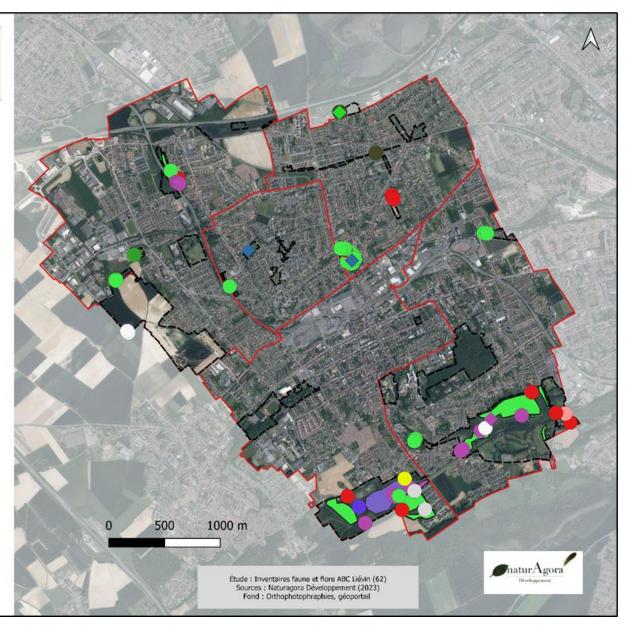


Étude : Inventaires faune et flore ABC Liévin (62) Sources : Naturagora Développement (2023) Fond : Orthophotophraphies, géoportail

CARTOGRAPHIES DES ESPÈCES PATRIMONIALES ET EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Localisation des espèces patrimoniale et exotique envahissante-Liévin Quartiers Sites d'études **Patrimoniales** Bleuet-Cyanus segetum Sauge des prés-Salvia pratensis Thym faux pouliot-Thymus pulegioides **Exotiques envahissantes** Ailante glanduleux-Ailanthus altissima Arbre à papillon-Buddleja davidii Cornouiller soyeux-Cornus sericea Faux-ébénier-Laburnum anagyroides Renouée du Japon-Reynoutria japonica Robinier faux-acacia-Robinia pseudoacacia Rosier rugueux-Rosa rugosa Séneçon sud-africain-Senecio inaequidens Solidage du Canada-Solidago canadensis Vigne-vierge commune-Parthenocissus inserta Présence diffuse d'exotique envahissante Arbre à papillon-Buddleja davidii Arbre à papillon-Buddleja davidii et Robinier faux-acacia-Robinia pseudoacacia Cornouiller soyeux-Cornus sericea Renouée du Japon-Reynoutria japonica Robinier faux-acacia-Robinia pseudoacacia Rosier rugueux-Rosa rugosa

Vigne-vierge commune-Parthenocissus inserta



Synthèse des plantes patrimoniales

Nom commun	Nom scientifique	N 2000	Protection nationale	Protection régionale	LRN	LRR	Rareté	ZNIEFF	Enjeu patrimonial
Bleuet	Cyanus segetum	1	1	/	LC	NT	AR	Oui	Faible
Sauge des prés	Salvia pratensis	/	1	/	LC	LC	PC	Oui	Faible
Thym faux pouliot	Thymus pulegioides	1	1	1	LC	LC	PC	Oui	Faible

Statut de rareté : AR : Assez rare

Statut de menace : LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi-menacé



Figure 2- De gauche à droite : Bleuet (Cyanus segetum), Sauge des prés (Salvia pratensis), Thym faux pouliot (Thymus pulegioides)

Synthèse des plantes exotiques envahissantes

(extrait) La Vigne-vierge commune (Parthenocissus inserta), est une vigne orignaire d'Amérique, introduite comme plante Parthenocissus. Vigne-vierge d'ornement des murs et des façades. Elle peut couvrir des commune surfaces importantes réduisant la diversité floristique et gênant parfois le raieunissement du sous-bois La Renouée du Japon (Rexpoutrio, japonica), est une espèce originaire d'Asie, utilisée pour l'ornement, largement répandue dans les milieux naturels. Elle concurrence la flore locale grâce à son mode de reproduction très efficace. A noter Bexagutria, Renouée du qu'il pourrait bien s'agir d'un hybride entre différentes espèces lanon de renouées, l'identité taxonomique des renouées envahissantes, étant assez dure à définir aux vues des nombreuses hybridations possibles. Robinier **Bebinia** végétaliser des sols inertes. C'est un arbre pionnier à croissance rapide, très compétitif. Il a un effet fertilisant sur le pseudoacacia, faux-acacia milieu entrainant la disparition des espèces de sol pauvre. Le Rosier rugeux (Rosa rugosa), est une espèce originaire d'Asie, essentjelement présente en Haut-de-France sur les dunes, on le trouve également à proximité des axes de Rosier Rosa rugosa circulation. Il peut former des fourrés denses, colinisant, rugueux facilement la végétation herbacée, qu'il empêche de se

CARTOGRAPHIE DE LA FAUNE - ABC LIÉVIN

Faune Nuages de points par groupe

Faune

Liste faune point

- Amphibiens
- Lépidoptères
- Mammifères
- Odonates
- Oiseaux
- Orthoptères
- Reptiles

Zone prospectée

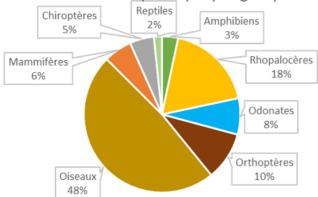
Limite communal de Liévin



- 120 espèces de faune
- 56 protégées
- 42 patrimoniales

Groupes	Richesse spécifique	Espèces protégées	Espèces patrimoniales
Amphibiens	4	4	2
Rhopalocères	22	0	5
Odonates	9	0	1
Orthoptères	12	0	4
Oiseaux	58	42	23
Mammifères	7	2	1
Chiroptères	6	6	4
Reptiles	2	2	2

Richesse spécifique par groupe



CARTOGRAPHIE DES ENJEUX – ABC LIÉVIN

Cartographie des enjeux-Liévin

Quartiers

Sites d'études

Enjeu

Modéré

Négligeable

Pour chaque zone prospection, une fiche synthèse des préconisation + document détaillé (cartographie des territoires et synthèse des habitats ...).













1000 m



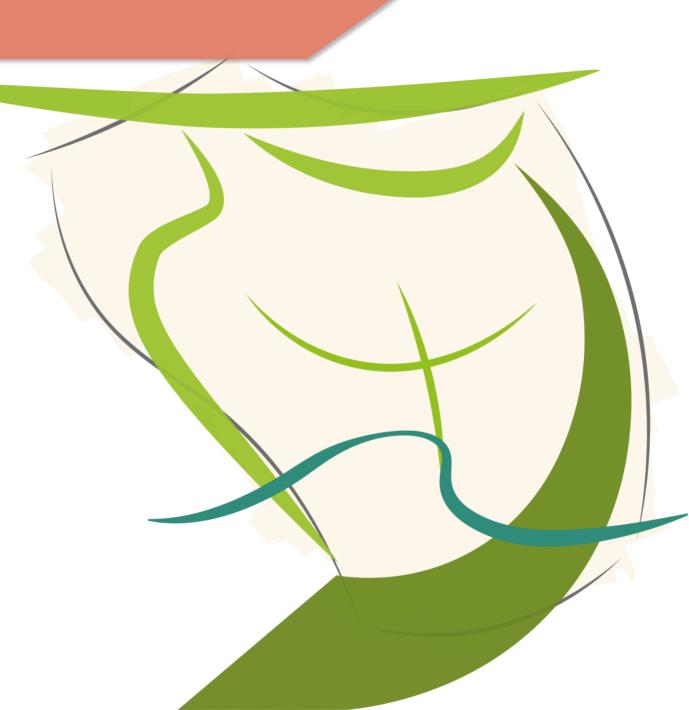
Étude : Inventaires faune et flore ABC Liévin (62) Sources: Naturagora Développement (2023) Fond : Orthophotophraphies, géoportail

PHASE 4

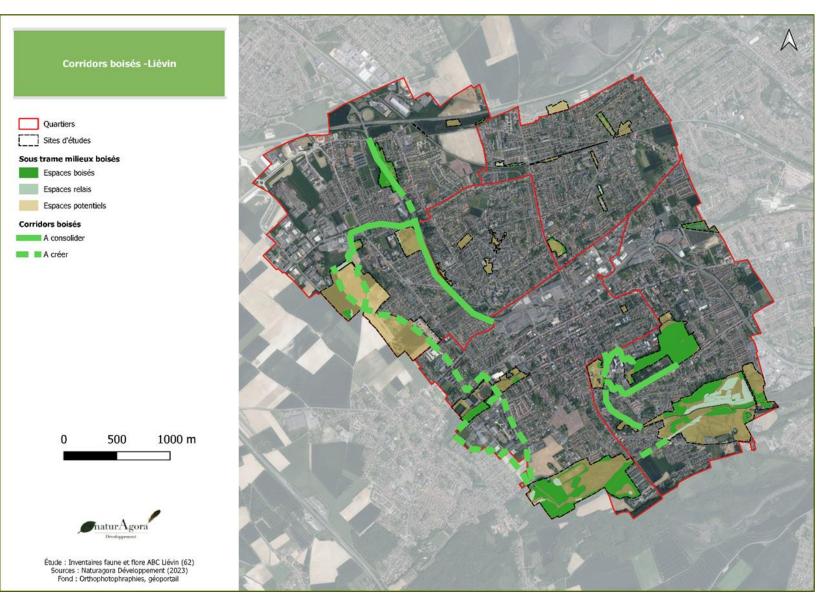
- ⇒ Elaboration de la Trame Verte et Bleue
- ⇒ Esquisse de la stratégie verte

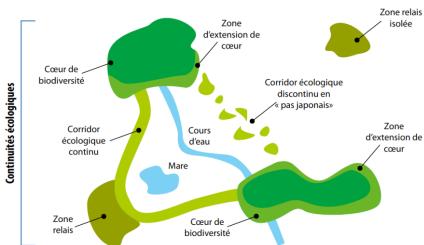
LA TRAME VERTE ET BLEUE

- Définition de « La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire. La Trame verte et bleue contribue à l'état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. » (MEDDE, 2014)
- Les continuités écologiques constituant la Trame verte et bleue comprennent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.
- > Présentation des sous-trames



CARTOGRAPHIES SOUS-TRAME DE MILIEUX BOISÉS ET CORRIDORS



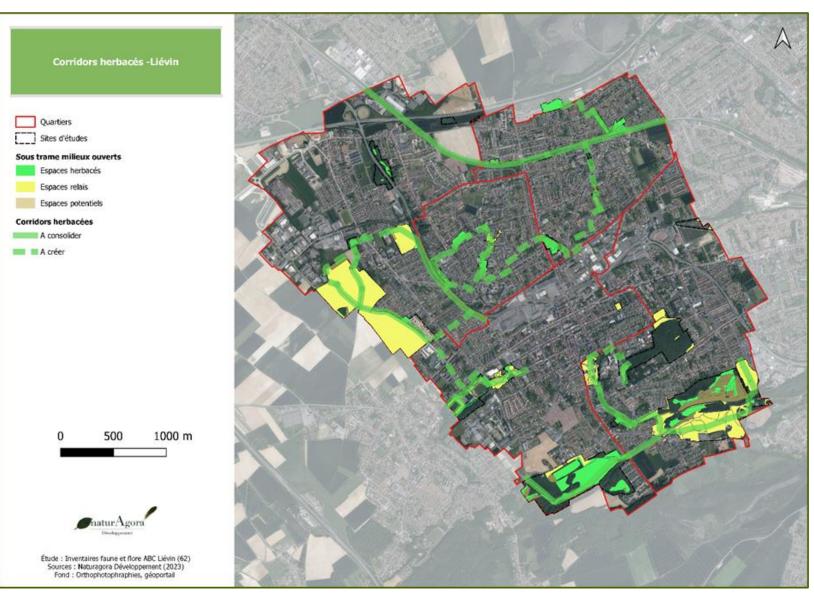


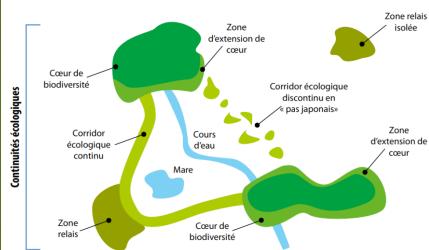
Elements constitutifs d'une Trame Verte et Bleue

(Source: www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/livrettrameverte-bleue_2015.pdf)



CARTOGRAPHIES SOUS-TRAME DE MILIEUX OUVERTS ET CORRIDORS



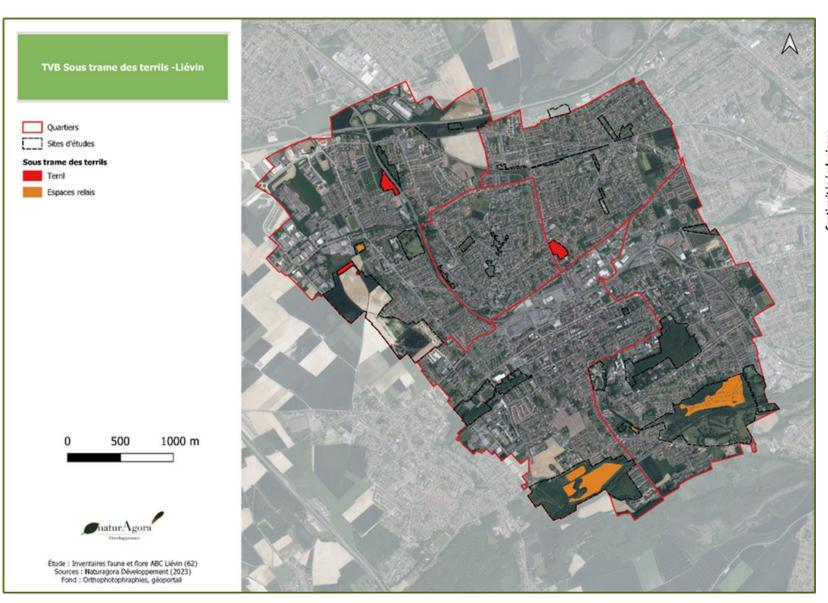


Elements constitutifs d'une Trame Verte et Bleue

(Source: www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/livrettrameverte-bleue_2015.pdf)



CARTOGRAPHIES SOUS TRAME DES TERRILS



Zone relais Zone d'extension de Cœur de biodiversité Corridor écologique **Continuités écologiques** discontinu en ∕« pas japonais» Zone Corridor Cours d'extension de écologique continu Zone Cœur de

Elements constitutifs d'une Trame Verte et Bleue

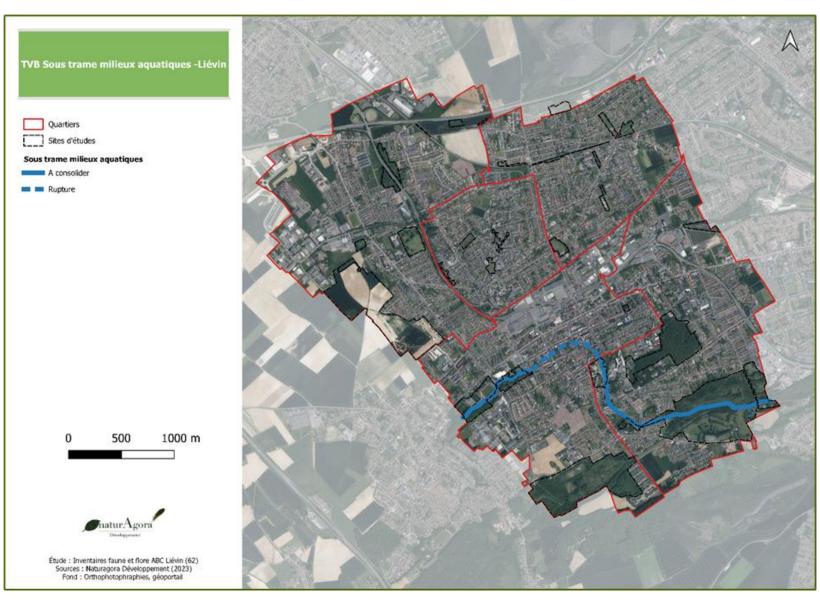
(Source: www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/livrettrameverte-bleue_2015.pdf)

biodiversité

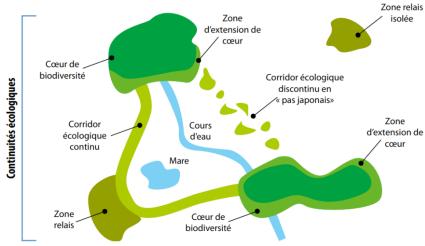
relais



CARTOGRAPHIES SOUS TRAME MILIEUX AQUATIQUES



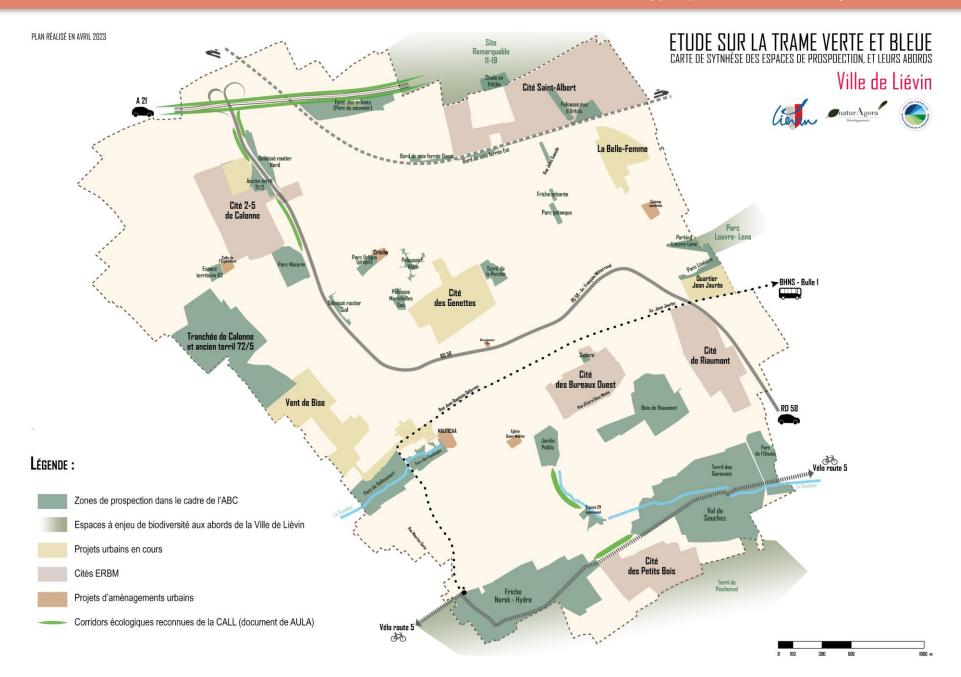




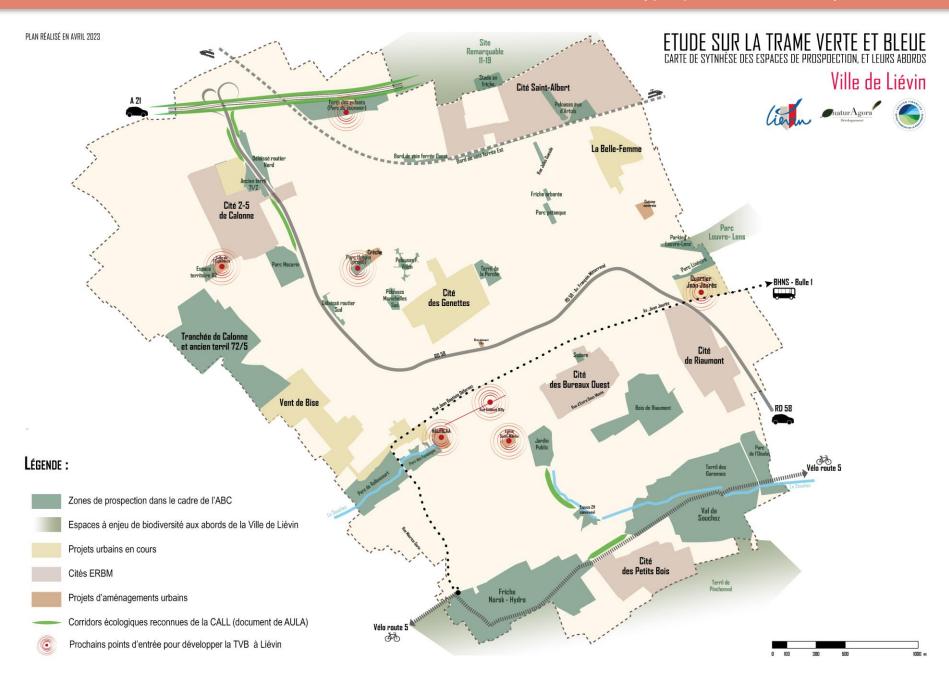
(Source: www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/livrettrameverte-bleue_2015.pdf)



SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS ESPACES IDENTIFIÉS (proposition à valider)



SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS ESPACES IDENTIFIÉS (proposition à valider)



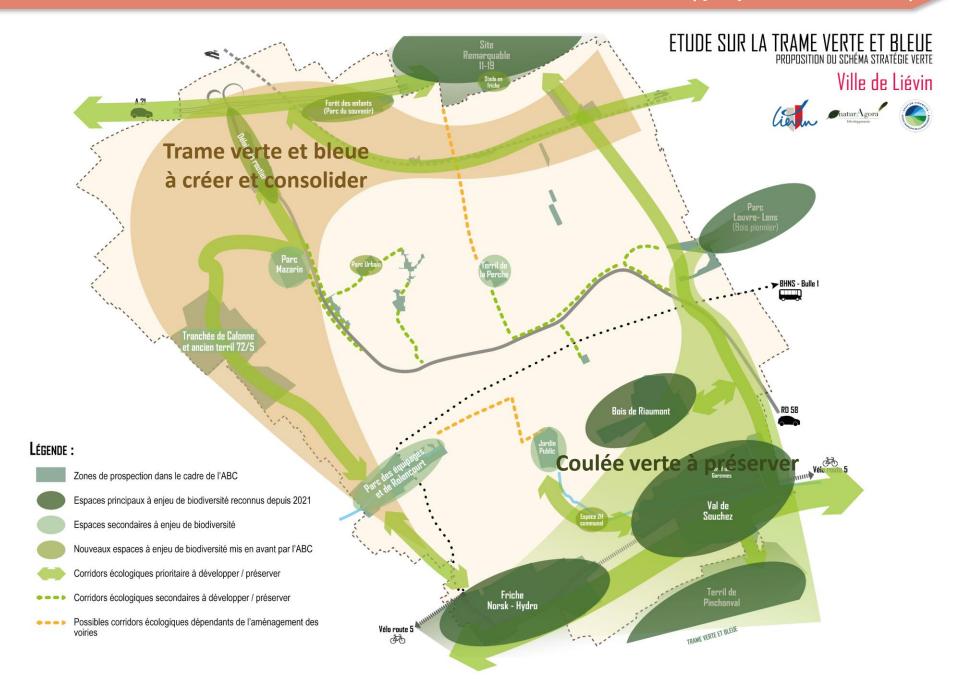
PROPOSITION DE SCHÉMA DIRECTEUR (proposition à valider)



DÉTAIL DE LA PROPOSITION DE SCHÉMA DIRECTEUR (proposition à valider)



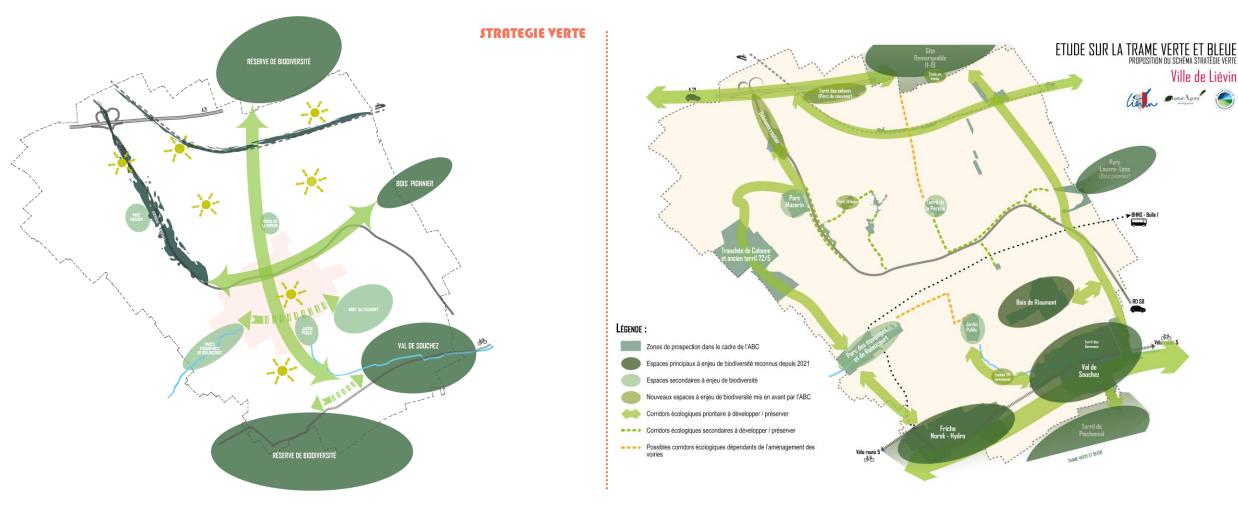
DÉTAIL DE LA PROPOSITION DE SCHÉMA DIRECTEUR (proposition à valider)



DÉTAIL DE LA PROPOSITION DE SCHÉMA DIRECTEUR (proposition à valider)



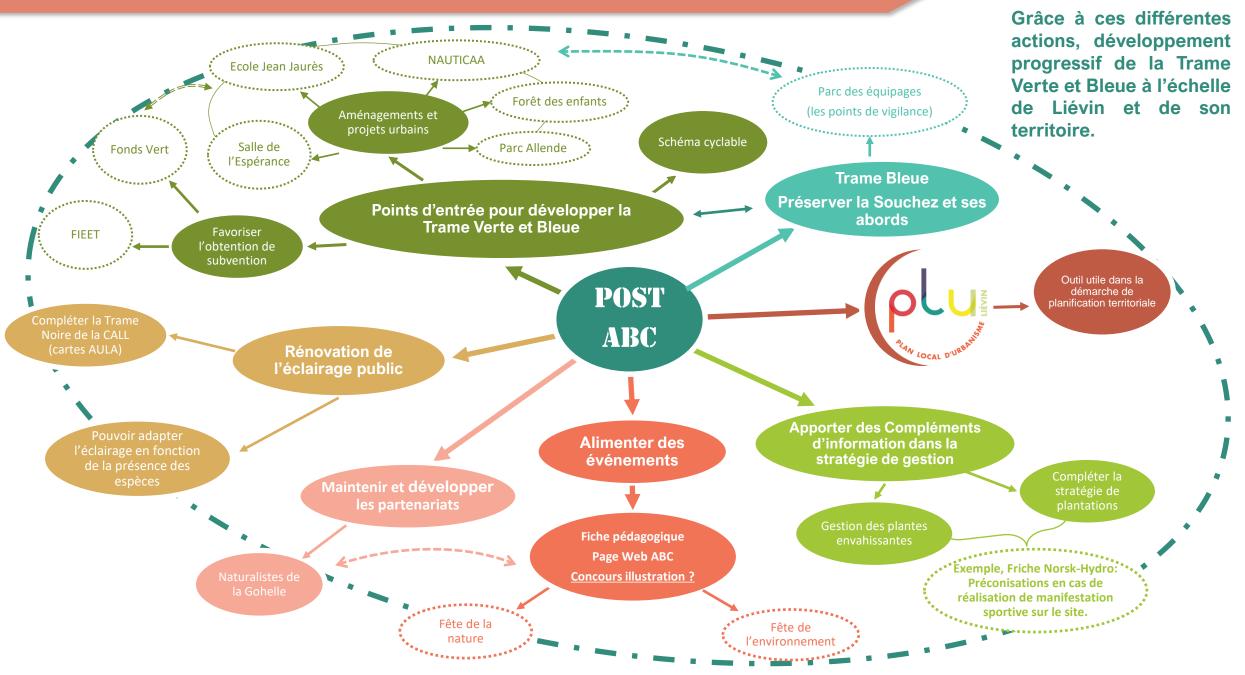
SCHÉMA DE LA STRATÉGIE VERTE (proposition à valider)



Ambitions au lancement de l'Atlas de Biodiversité communale en 2021

Ambitions à l'issue de l'Atlas de Biodiversité communale en 2023

COMMENT SERA UTILISÉ L'ABC PAR LA SUITE ?



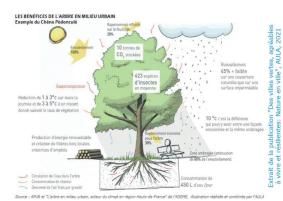
CONCLUSION

> Développer la TBV, c'est s'inscrire sur le long terme et pallier aux effets du réchauffement en apportant un cadre de vie de qualité et îlots de fraicheur. C'est également s'inscrire dans un territoire au-delà des limites de ville de Liévin.

ENJEUX DE DEMAIN:

- Intégrer progressivement l'état des lieux de la biodiversité communale pour préparer des démarches d'urbanisme et de planification territoriale. (PLU, harmonisation des espaces publics, etc.). Hiérarchiser la mise en place des actions en fonction des enjeux et des contraintes.
- → Mettre en place des continuités écologiques entre différents espaces grâce aux différents projets en cours.
- ⇒ Développer la reconnexion des habitants avec leur territoire
- ⇒ Restitution auprès des élus

	UV	Violet	Bleu	Vert	Jaune	Orange	Rouge	IR
Longueurs d'ondes (nm)	<400	400-420	420 - 500	500 - 575	575 - 585	585 - 605	605 - 700	>700
Poissons d'eau douce	х	х	х	х	х	х	х	
Poissons marins	x	х	х	х				
Crustacés (zooplancton)	x	X*	X*					
Amphibiens et reptiles	x	х	х	< à 500 et > à 550	х	х	х	х
Oiseaux	х	Х	х	х		х	х	х
Mammifères (hors chiroptères)	x	х	х	х			х	
Chiroptères	х	х	х	х				
Insectes	х	X	х	x				



PISTES PÉDAGOGIQUES POST - ABC :

- ⇒ Impression des fiches pédagogiques : déterminer l'usage, la quantité et le format (reliées, en calendrier, fiche unique ou recto/verso…)
- ⇒ 2^{ème} édition de fiches pédagogiques
- ⇒ Concours illustration
- ⇒ les Aires éducatives.
- ⇒ Territoires engagés pour la nature (TEN).
 - En concrétisant progressivement les actions post-ABC (slide précédente), Liévin peut s'inscrire dans une démarche TEN.
- ⇒ Groupe Mares et label mares remarquables.
- ⇒ Mise en place d'un éco-pâturage ? (ancien terril 72/5
 et ZH communal, terril de la garenne / val de Souchez)



Bandes spectrales « à éviter » par groupes d'espèces (Source : ANPCEN)



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Avez-vous des questions ?







ANNEXES

1^{ères} FICHES PÉDAGOGIQUES

➢ 6 fiches réalisées sur le thème de l'hôtel à insectes et présentées dans le cadre de la Fête de la Nature le 21 mai 2022.













RAPPEL PHASE 2 TERMINÉE

RÉALISATION DES DIFFÉRENTS INVENTAIRES (1ÈRE PARTIE DE L'ÉTAPE 4 DE L'ABC)

Biodiversité ordinaire. Avec richesse spécifique d'intérêt.

- Quelques espèces phares
- Résultats des inventaires de terrain
 - 238 espèces de flore
 - 4 espèces patrimoniales
 - 10 EEE
 - · Carte des habitats en cours

Nom scientifique	Nom commun	Natura 2000	Protection nationale	Listerouge nationale	Espèces indicatrices ZH	Protection régionale Nord - Pas- de-Calais	Listerouge Hauts de France	Rareté Hauts de France	Déterminant ZNIEFF HdF	Intérêt patrimonial HdF
Cyanus segetum Hill, 1762	Bleuet			LC			NT	AR	Dét. ZNIEFF	Esp. pat.
Prunus padus L., 1753	Cerisier à grappes			LC	ZH		LC	PC	Dét. ZNIEFF	Esp. pat.
Salvia pratensis L., 1753	Sauge des prés			LC			LC	PC	Dét. ZNIEFF	Esp. pat.
Thymus pulegioides L., 1753	Thym faux pouliot			LC			LC	PC	Dét. ZNIEFF	Esp. pat.







Résultats des inventaires de terrain

Groupes	Richesse spécifique	Espèces protégées	Espèces patrimoniales
Amphibiens	4	4	2
Rhopalocères	22	0	5
Odonates	9	0	1
Orthoptères	12	0	4
Oiseaux	58	42	23
Mammifères	7	2	1
Chiroptères	6	6	4
Reptiles	2	2	2

- 120 espèces de faune
- 56 espèces protégées
 - (majoritairement des oiseaux)
- 42 espèces patrimoniales

Bilan Faune

Richesse spécifique par groupe

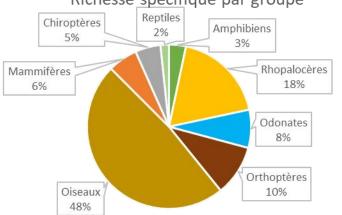






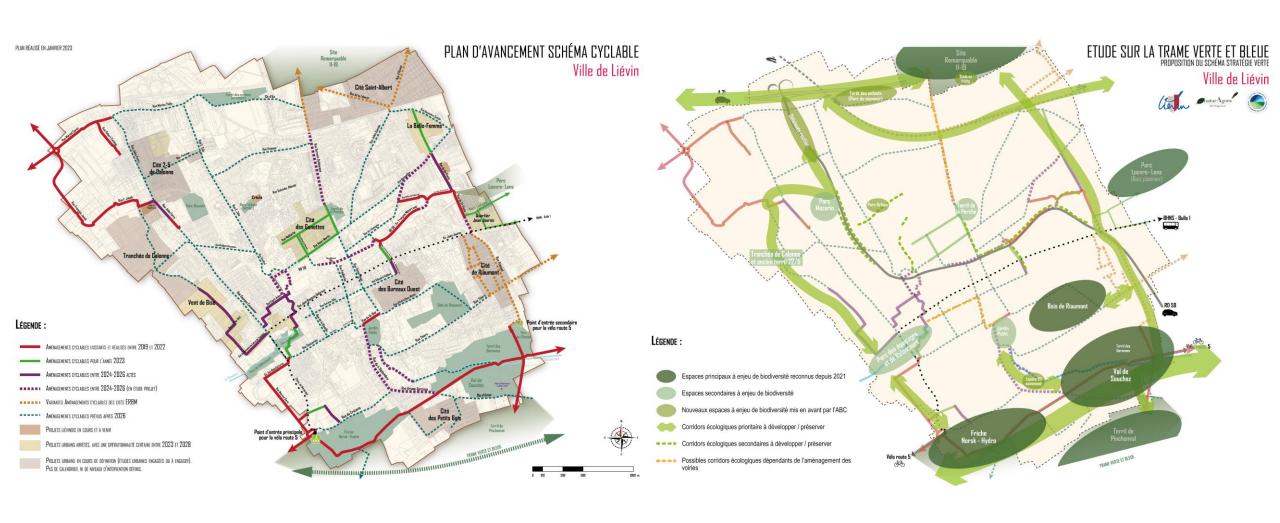








SCHÉMA DIRECTEUR TVB ET SCHÉMA CYCLABLE



ZONE DE PROSPECTION POUR L'ABC DE LIÉVIN

Friche Norsk Hydro

Préconisations zone boisée :

Coupe progressive des Robiniers

Eclaircir les peuplements de Robinier, sans faire de coupe à blanc et d'introduire dans ces milieux des arbres et arbustes locaux. Cela permet d'éviter au Robinier de repousser tout en gardant un peuplement et en rendant ce dernier plus local.

- Laisser faire la régénération naturelle ou effectuer des plantations d'essences endémiques

Le développement d'une strate arbustive ou arborée peut s'effectuer par une zone de non-gestion en laissant la végétation spontanée recoloniser le milieu. Ainsi, ces zones se recouvriront peu à peu d'espèces locales et passerons d'une strate herbacée à une strate arbustive et à terme arborée. Néanmoins, la plantation d'arbres peu permettre d'accélérer le reboisement et s'effectue d'octobre à décembre, les essences retenues pour la localité du Pas-de-Calais sont :



Strate arborescente	Strate arbustive
Erable champêtre	Cornouiller sanguin
Aulne glutineux	Noisetier commun
Bouleaux verruqueux et	Aubépines à un style et à
pubescent	deux styles
Charme commun	Fusain d'Europe
Châtaignier commun	Bourdaine commune
Hêtre commun	Argousier
Peuplier tremble	Troène
Pruniers merisier et	Néflier
épineux	
Chênes sessile et	Nerprun purgatif
pédonculé	
Saules blanc, marsault et	Groseillers épineux,
des vanniers	rouge et noir
Tilleul à large feuilles	Saule roux, cendré et à
	trois étamines
Orme champêtre	Viorne lantane et obier

Préconisations zone fourrés, friches :

Maintenir ces espaces des transitions en gestion extensive

Le but est d'effectuer une friche arbustive ou herbacée avant un massif forestier afin d'effectuer des zones de quiétude pour la faune en parallèle d'une diversification de la flore.

Cette friche se résume par une bande d'un minimum de 4-5 mètres de large dont il n'y a pas de gestion régulière. La zone choisie devra être débroussaillée de manière partielle tous les 3 à 4 ans. C'est-à-dire que la bande sera décomposée en plusieurs parties dont la fauche ne se fera pas au même moment, et chaque partie sera fauchée tous les 3-4 ans. Ces dernières s'effectueront en bande ou de manière centrifuge.

Maintien des milieux ouverts/ Coupe de rejet

Le maintien des milieux ouverts s'effectue lorsque le milieu est propice au développement d'une strate herbacée locale. Cela ne demande pas un investissement important s'il n'y a pas présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE). Pour cela il

- -Eliminer les jeunes pousses de ligneux et leurs rejets -Eliminer des îlots de ronces
- -Conserver quelques arbres et/ou arbustes isolés (essences locales) pour jouer un rôle de corridor écologique lorsque le milieu a une superficie suffisamment importante (maximum 20% de





Matur∆gora Fiches réalisées dans le cadre de l'ABC de Uévin − 2023







- Extraire les produits de la coupe

Plusieurs techniques de fauches peuvent être utilisées pour ce type de milieu :

- La fauche partielle : tous les 2-3 ans, de septembre à octobre, à + de 20cm du sol, de manière centrifuge, c'est-à-dire en partant du centre vers l'extérieur de la parcelle afin que la faune puis enfuir, ou en bande.
- L'éco-pâturage : gestion de l'espace par la mise en place de bétaj races rustiques, locales ou anciennes, Celui-ci s'effectue lorsqu'aucun amendement a été effectué sur la parcelle ; cais ou procides). Il peut également être utilisé pour la réduction de la propagation des EEE.

Taille des fourrés arbustifs en hivers

La taille des fourrés est un entretien qui permet le main fuge ou en bande (débroussaillement îlots d'arbustes avec un débroussaillement a alvéolaire). La période d'intervention s'ét

Supprimer les EEE par de

Des espèces exotiques envahiss s sur la commune. Le traitement de celles-ci sont des gestions qui demandent une attention pa à la fois de les éliminer et d'éviter leur propagation. Parmi ces espèces on retrouve :

- nada): pour réduire sa population, 2 fauches sont nécessaires, la onde mi-aout. Cela permet à court terme d'éviter sa fructification, et donc sa
- me d'épuiser ses ressources nutritives jusqu'à son élimination totale. Ces ectuent par proyage mécanique ou fauche manuelle avec export.
- es (L'Arbre à papillons, Faux-ébénier) : Pour les jeunes pousses, il suffit d'un arrachage ne pour les arbustes adulte, il faut le tronconner et le dessoucher. Il est recommandé par la suite de planter des espèces locales de strate arbustive dans ces milieux afin d'éviter la reprise papillons, ainsi que d'effectuer une vérification tous les 3 ans pour arracher au besoin les
- vierge : Limiter son développement par le débroussaillage, car il n'existe pas de modalité de
- Renouée du Japon : Il existe différentes méthodes de lutte utilisée avec succès pour cette espèce. méthodes qu'il convient de combiner pour plus d'efficacité :
- Fauche répétée : Elles affaiblissent la plante. Il est conseillé de les pratiquer tous les 15 jours de mai à octobre,
- L'arrachage : Entre les fauches, il est possible d'arracher manuellement les jeunes pousses de Renouée du Japon en déterrant tout le rhizome encore peu enfoui du fait de la jeunesse de la plante.
- Couverture du sol : Couvrir le sol avec du géotextile ou une bâche épaisse et opaque empêche la Renouée du Japon d'accéder à la lumière. Cette méthode bloque ainsi le développement des jeunes pousses de Renouée et s'avère particulièrement utile pour replanter ultérieurement de jeunes ligneux.
- Plantation: La plantation d'espèces ligneuses locales à croissance rapide telles que le Saule et l'Aulne permet d'apporter un ombrage au sol, et ainsi, limite le développement de la Renouée du Japon qui a besoin de lumière
- A noter que l'extraction des rhizomes est très fastidieuse est illusoire. Il n'est donc pas nécessaire de chercher









Préconisations zone prairie :

Etablir des zones de fauches tardives

Ces zones sont fauchées de manière annuelle vers la fin du mois de septembre. Cela permet le développement spontané d'espèces locales, tout en permettant à la microfaune de profiter de cette zone de quiétude. La fauche s'effectue de manière centrifuge ou en bande.



Ces zones sont faites pour les espaces moins fréquentés par les usagers (bordure de chemin, etc.), ils servent de transition entre les zones avec une gestion régulière de celles avec une gestion



- Délimitation des zones de tontes régulières

Ces zones peuvent être des chemins enherbés emprunter par les agents d'espaces verts ou les personnes visitant le site, il permet de faire la délimitation entre les différentes zones et faciliter les accès. La fréquence est variable mais est de plusieurs fois par mois.

Préconisations en cas de réalisation de manifestation sportive sur le site :

Bien définir le projet en amont pour essayer d'impacter le moins possible la faune et la flore.

- Prévoir la localisation des zones d'accueil, de parking, points de ravitaillement, itinéraires, des équipements, sites de pratiques etc. en utilisant au maximum les cheminements existants et en essayant de ne pas aller au sein des habitats les plus naturels
- · Prévoir un balisage du tracé ponctuel et non polluant
- Prévoir un nettoyage du site à la fin de la manifestation
- Bien estimer la fréquentation
- Ne pas réaliser la manifestation dur l'ensemble d'un habitat, pour laisser des zones de quiétude (voir la cartographie des habitats).

Espèce phare : Tourterelle des bois

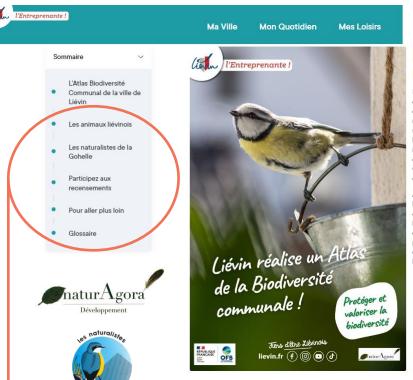








COMMUNICATION: PAGE WEB DÉDIÉE À L'ABC SUR LE SITE DE LIÉVIN



Mes Démarches

L'Atlas Biodiversité Communal de la ville de Liévin

Depuis mai 2021, la commune de Liévin s'est inscrite dans le dispositif de l'Atlas Biodiversité Communal (ABC), soutenu par l'Office Français de la Biodiversité. Cette volonté de mieux connaître les richesses naturelles propre à notre territoire répond à un besoin d'élaborer une stratégie plus globale de la préservation de la biodiversité locale. Avec l'aide du bureau d'étude NaturAgora et grâce à votre implication dans les différents inventaires participatif, cette 1^{ère} phase de recensement des espèces s'est achevée en septembre 2022. Grâce à votre participation, nous avons pu récupérer 143 photos d'oiseaux d'insectes et autres mammifères. Merci à tous !

Aujourd'hui, nous profitons de cette période hivernale pour analyser les données récoltées. Il en découlera l'élaboration d'un plan d'actions favorable au développement de la trame verte et bleue locale, avec réflexion sur la trame noire. Vous avez des guestions ou envie d'en savoir plus sur l'ABC. Nous prévoyons également de vous proposer une restitution ludique et pédagogique des diverses connaissances. Un peu de patience, il faudra attendre la sortie des bourgeons pour voir apparaître les premières restitutions

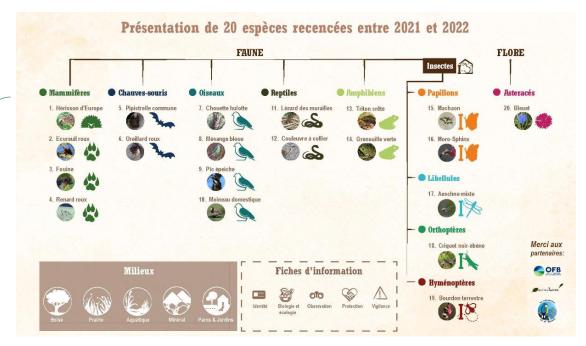


https://www.lievin.fr/atlas-de-la-biodiversite-communale

Page web actualisée avec l'aide des préconisations et connaissances du bureau d'études NaturAgora Développement, ainsi que les photographies et observations de l'association les Naturalistes de la Gohelle.

Cette page comprend actuellement:

- Les 20 fiches pédagogiques (présentées à droite),
- Le contact des Naturalistes de la Gohelle, association à contacter en cas de présence de Chauves-souris chez un privé,
- Les différents articles publiés dans le cadre de l'ABC,
- Un glossaire.







Nom scientifique : Pipistrellus pipistrellus Groupe : Mammifères, Chiroptères (Chauves-souris) Taille et poids : Longueur de 3,6 à 5,1 cm pour une envergure de 18 à 24 cm et un poids de 3 à 8 g. Signe distinctif: Espèce de la taille d'un pouce et du poids

Biologie et écologie:

Où vit-elle ? Elle fréquente tous types de milieux, même les zones urbaines. Pour se nourrir elle affectionne les zones humides, les jardins et parcs, puis les milieux forestiers et enfin les milieux agricoles.

Que mange-t-elle ? Des insectes volants

Quand la rencontre-t-on? En vol, à la tombée de la nuit, d'avril à octobre, où en hibernation de novembre à mars, cachée dans les greniers, églises, fissures de bâtiments ou d'arbres...

Olo Où a-t-elle été observée à Liévin ?

Observation de nombreuses Pipistrelles au sein de l'ensemble de la commune consommant les insectes visibles par les lampadaires...



Fiche: 05/20 - 2023

chauves-souris dans votre grenier ou derrière vos volets. ne la chassez pas, cela pourrait lui être fatal ! Contactez plutôt l'association des Naturalistes de la Gohelle sur la page «contact» de leur site web. Ils vous conseilleront



Comme toutes les chauves-souris de France, cette espèce

OFE



DOUBLE PAGE DE REMERCIEMENT INVENTAIRES PARTICIPATIFS

